

LETTRE D'INFORMATION SUR LES RISQUES ET CRISES



INHESJ

INSTITUT NATIONAL
DES HAUTES ÉTUDES
DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE

LIREC

N° 11
MARS 2010

Sommaire

Actualité pandémie

- Prévisions 2010-2011

Actualité internationale

- L'écoterrorisme : un modèle terroriste alternatif ?
- Après une catastrophe majeure... le chaos social... ?
- Le rôle des think tank dans la stratégie sécuritaire mondiale

Actualité nationale

- Interview de François Bellanger, fondateur de Transit-City

Actualité européenne

- La stratégie européenne de sécurité intérieure
- Des initiatives de l'OCDE à suivre : réseaux de transports et gestion des risques

Recherche et Innovation

- Séisme d'Haïti : des cartes par satellite pour aider les secours

Agenda

ZOOM DU MOIS

Le recours
au WEB 2.0
lors des catastrophes

Événement du mois

Cinquante-trois personnes ont périés à la suite du passage de la tempête Xynthia, qui a traversé la France du 27 au 28 février dernier. Frappant de plein fouet les départements de la Charente Maritime, de la Vendée, des Deux Sèvres, et de la Vienne, cette catastrophe a mis en évidence la difficulté de mettre en œuvre un dispositif de gestion globale des risques intégrant notamment des bonnes pratiques de prévention tant, en matière d'acculturation des populations que d'urbanisme. Le retour d'expérience engagé en profondeur servira à établir un plan d'action prioritaire. Il permettra également de mieux comprendre le phénomène en lui-même. L'intensité de la tempête s'explique par une combinaison de facteurs météorologiques rares. Ce scénario inédit révèle l'insuffisance des plans de prévention du risque inondation. La rupture ou la submersion des digues et remblais côtiers imposent désormais de prendre des mesures approfondies sur de nombreuses constructions. La secrétaire d'État chargée de l'Écologie,

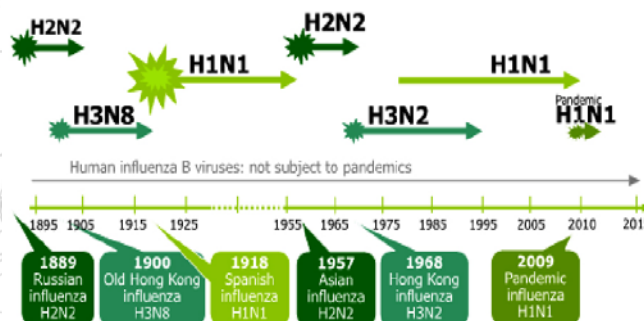
Madame Chantal Jouanno a précisé que la France compte plus de 800 communes sous le niveau de la mer et qu'un tiers des 1 350 km de digues pose des problèmes de sécurité. La propagation des eaux à l'intérieur des terres soulève aussi la question de la constructibilité en zone inondable et l'articulation entre les procédés d'évacuation, d'alerte aux populations et d'alerte météorologique. À titre d'exemple si le niveau rouge a été décrété dans quatre départements, aucune évacuation n'a été ordonnée. Cette situation s'explique partiellement par le fait que le risque de montée des eaux était connu mais n'était pas quantifiable.

Un plan « digue » en cours de préparation, prévoit une planification des travaux prioritaires sur 5 ans. La LIREC reviendra régulièrement sur ce dossier qui interpelle également, sur la répartition des compétences entre État et collectivités territoriales dans le domaine des risques majeurs ■

Prévisions 2010-2011

Le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (CEPCM-ECDC) a récemment publié un rapport présentant une première évaluation du risque de pandémie pour la saison 2010/2011¹. Il est difficile d'établir avec précision le retour d'une pandémie en raison notamment, du caractère disparate des précédentes vagues pandémiques qui se prête peu à une modélisation prédictive (cf. figure 1). Néanmoins le CEPCM considère que le virus H1N1 sera le virus grippal prédominant pour l'hiver 2010-2011. L'ECDC conseille ainsi aux États membres de continuer à proposer des vaccins contre la grippe A aux personnes à risques. Actuellement, alors que les pouvoirs publics de nombreux pays ont entamé la phase de retour d'expérience, de nombreuses interrogations quant aux actions à adopter en cas de retour de la pandémie sont soulevées. Le rapport d'étape de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques du 19 février 2010 : Mutation des virus et gestion des pandémies, l'exemple du virus de la grippe A (H1N1) souligne que la question du plan pandémie « devra être résolue dans les prochains mois si l'on souhaite que le discours public sur la gravité d'une situation sanitaire puisse continuer à être entendu : comment définir un plan plus graduel, plus souple, plus évolutif, où le passage à un seuil d'alerte inférieur serait possible tout en indiquant que l'on reviendrait à une alerte plus forte en cas de besoin ? »

Figure 1: Previous pandemics and inter-pandemic (seasonal) influenza



Un plan de lutte contre une pandémie modérée pourrait ainsi être élaboré. L'OPECST a par ailleurs établi l'importance de la communication en matière de crise sanitaire et évoque la possibilité de créer une task force pilotée par le ministère de la santé afin de produire une communication plus interactive. Le suivi des recommandations gouvernementales par les citoyens n'a pas été à la hauteur escomptée en raison notamment des divergences de perception des messages délivrés par les autorités sanitaires et les attentes de la population. Il ne faut pas perdre de vue que l'efficacité du système de gestion de crise sanitaire repose en grande partie sur une stratégie de communication pertinente ■

(1) 'Forward Look Risk Assessment' for the influenza A(H1N1) pandemic and future influenza season, source / http://www.ecdc.europa.eu/en/healthtopics/H1N1/Documents/1003_RA_forward_look_influenza.pdf

ACTUALITÉ INTERNATIONALE

L'écoterrorisme : un modèle terroriste alternatif ?

Contrairement aux idéologies religieuses ou anarchistes, la protection des animaux et de l'environnement ne se conçoit pas spontanément comme un creuset du terrorisme. Néanmoins, ces dernières années, une recrudescence de l'extrémisme environnemental, laisse à croire que ces mouvements pourraient devenir plus actifs. Le FBI considère en effet qu'il s'agirait de la principale menace terroriste sur le territoire des États-Unis. Selon les conclusions d'une étude réalisée par l'École de criminologie de l'Université de Montréal, la diffusion d'un nouveau type de terrorisme pourrait renverser les tendances actuelles du terrorisme global. D'après cette étude, les caractéristiques propres à l'écoterrorisme seraient de nature à faire profondément évoluer l'action terroriste. Il s'agirait d'une action avant tout nationale (« domestic » selon le vocable anglais) et circonscrite à un territoire politique précis. Ces mouvements rejettent les structures hiérarchiques, fonctionnent sans leader et leur terrain

privilegié d'action se situe dans les pays industrialisés (les plus polluants). Contrairement aux autres groupes terroristes, les organisations écoterroristes sont principalement financées par des organismes caritatifs selon une méthode de noircissement d'argent, « l'argent est recueilli de manière légale et est par la suite injecté dans des activités illégales (Leman-Langlois, dans David et Gagnon, 2007) ». Leurs cibles privilégiées seraient des entreprises énergétivores, très polluantes, utilisant de nombreux animaux pour leurs expérimentations et générant d'importants profits.

La rupture majeure avec les autres idéologies terroristes réside dans leur préférence pour la destruction de biens matériels aux atteintes aux personnes. Les actes criminels ciblent, principalement, les infrastructures critiques des grands groupes pharmaceutiques et cosmétiques en Amérique du Nord. Toutefois leurs actions étant beaucoup plus fréquentes que les attentats terroristes « classiques », les dégâts s'élèvent à plusieurs centaines de

millions de dollars aux États-Unis. Depuis 2000, l'*Animal liberation front* (ALF) et l'*Earth liberation front* (ELF) auraient perpétré sur le sol étatsunien près de 60 actes criminels entre 2000 et 2009 (contre 4 par Al-Qaïda).

Alors que les attentats meurtriers sont vigoureusement condamnés par l'opinion publique, par le respect de certaines limites morales, les écoterroristes arrivent à faire passer leur message dénonciateur et réussissent même à acquérir une certaine notoriété. Les discours pro-environnementalistes qui s'inscrivent dans l'air du temps, érigent la question écologique au rang des préoccupations sociales des populations. L'objectif des activistes de réduction de la catastrophe environnementale serait ainsi de nature à justifier les moyens employés, en leur accordant une acceptabilité sociale.

Certes, des courants minoritaires prônent une égalité totale entre humain et environnement, toutefois il est certain que si le gain d'intérêt grandissant pour l'activisme terroriste écologique est préoccupant, il ne présente pour autant pas une menace directe à la sécurité des personnes. D'autres formes de criminalité en plein essor présentent un fort potentiel déstabilisateur pour l'État, « *la cybercriminalité risque fort bien de devenir une forme de crime qui sera bien plus nuisible pour les sociétés que ne l'est l'écoterrorisme* » ■

Cet article présente une synthèse de l'étude : L'écoterrorisme : vers une cinquième vague terroriste nord-américaine ?, Benoît Gagnon, Doctorant à l'École de criminologie de l'Université de Montréal, chercheur associé à la Chaire du Canada en sécurité, identité et technologie.

Après une catastrophe majeure... le chaos social... ?

Les pillages généralisés en Haïti et au Chili sont loin d'être des cas isolés des phases immédiates suivant celles de l'urgence. Ces situations désastreuses sont elles pour autant caractéristique des pays en développement ou peu industrialisés et impossible dans un pays tel que la France ? La tempête Xynthia nous l'a encore prouvé, des réflexes collectifs de solidarité sont généralement constatés quand survient une catastrophe majeure. La polémique sur l'évacuation et les constructions en zones inondables sont aujourd'hui les sujets de préoccupation majeure d'après crise et de reconstruction à la suite de cette catastrophe.

Difficilement transposable, le cas haïtien est un exemple emblématique de cet état de rupture de l'ordre social qui accompagne tout désastre majeur. En l'absence d'État structuré, pillages, agressions et viols se sont généralisés ajoutant au traumatisme du séisme celui de la terreur. Il serait pourtant erroné de penser que ces scénarios puissent être cantonnés aux sociétés en développement. La gestion de la crise sera un élément d'influence bien plus décisif dans le rétablissement de l'ordre public et social que ne le sont les singularités intrinsèques à l'État et à la société impactés. Face à une hypercatastrophe, ravageant un grand territoire, rendant les accès impraticables, les communications inexistantes, l'acheminement en eau et en nourriture difficile, toute société serait profondément ébranlée et menacerait de s'effondrer.

En l'absence d'une aide organisée assurant la distribution de vivres, d'eau et de biens de première nécessité, le pillage est inéluctable. Si la crise s'inscrit dans la durée, pénurie et rationnement font apparaître un marché noir,

la recherche de ressources étant indissociable de tout phénomène de survie. Par ailleurs le phénomène de désagrégation est aggravé par des pertes au sein même des effectifs de police. La police nationale haïtienne qui comptait 8 000 agents, a été lourdement touchée par la catastrophe. 70 sont morts, 500 sont disparus et 400 ont été blessés. La lutte contre la recrudescence de la violence et du commerce illégal ne peut ainsi être prise en charge prioritairement. Au Chili, les affrontements entre pillards et garde nationale ont imposé l'instauration de couvre feu, pays à violence modérée en comparaison avec certains de ces voisins. L'ordre n'a pu être rétabli qu'après que l'armée se soit substituée aux forces de police.

En outre, face à une catastrophe d'ampleur majeure, nous ne sommes pas à l'abri d'une désorganisation totale de la coordination des secours. L'ouragan Katrina est l'archétype du dysfonctionnement en chaîne de la gestion de la catastrophe en amont et en aval. La Nouvelle Orléans devenue ville fantôme a rapidement sombré dans le chaos et la violence¹. Étonnantes aux yeux du monde, les guérillas urbaines et les affrontements entre l'armée et les habitants sont apparus invraisemblables pour les Américains. Katrina a agi comme un détonateur révélant les profondes déchirures sociale et raciale de la société américaine. Le fait que les grandes catastrophes soient toujours révélatrices de malaises profonds qui seront même amplifiés est souvent oublié dans le processus des stratégies de crise. Cette dimension ne doit pas être occultée par les pouvoirs publics car elle va compliquer leur réponse, en mettant à nu les profondes contradictions de la société ■

(1) Voir notamment sur ce point l'analyse de Harald Welzer, in « Les guerres du climat », Gallimard essai, 2009.

Le rôle des *think tank* dans la stratégie sécuritaire mondiale

Des réservoirs d'idées

Il n'existe pas de définition précise et unanime des *think tank* ou « groupes de réflexion », toutefois, selon l'Observatoire français des *think tank*, ils « *sont le plus communément perçus comme des organisations, institutions, ou groupes plus ou moins informels d'individus dont le but est de produire des idées ou des connaissances, des recommandations stratégiques visant à influencer sur le cours de la vie sociale et politique* »¹.

C'est aux États-Unis, où l'on en dénombre près de 1815 en 2009 contre 168 dans l'hexagone², qu'ils sont les plus actifs. Ils produisent des analyses et fournissent des idées qui nourrissent les doctrines politiques jusqu'aux plus hautes instances de l'État américain. Les grandes institutions telle que la *Brookings institution* (la plus influente dans le monde³) ou encore la *Rand corporation* pour ne citer qu'elles, jouent, depuis l'après guerre, des rôles majeurs en associant leurs idées aux réformes étatiques des gouvernements se succédant à la tête des États-Unis. En influant directement sur les décisions du pentagone et du ministère de la sécurité intérieure américain ou indirectement par la voie parlementaire (audition...), les *think tank* constituent un véritable pouvoir d'orientation de la doctrine stratégique mondiale. Consultés pour fournir des solutions aux grandes questions politiques contemporaines, ils seraient à l'origine du plan Marshall ou encore de la création d'internet. Le classement mondial de référence des *think tank*, le *Global Go-To Think Tanks 2009* de l'Université de Pennsylvanie vient de paraître. Cette étude recense près de 6 300 *think tank* à travers le monde. Les grilles d'analyse ou les valeurs défendues par ces organismes sont multiples ; la tendance est à la spécialisation des réflexions (environnement, mondialisation, santé, nouvelles technologies...), néanmoins la réflexion strategico-politique demeure un thème prédominant dans la plupart des *Think Tank* étudiés.

(1) Think 1, p. 5.

(2) Selon le *Global Go-To Think Tanks 2009* consultable sur : http://www.sas.upenn.edu/irp/documents/2009GlobalGo-ToReportThinkTankIndex_1.31.2010.02.01.pdf

(3) Ibidem

(4) Extrait de *Think tanks : guerre des idées aux U.S.A.*, François-Bernard Huyghe, source : www.huyghe.fr

Une étude prospective et transversale de la sécurité

Au cœur de leur analyse stratégique, préfigurent l'économie et la sécurité. Les 10 *think tank* considérés comme les plus actifs en matière de relations internationales et de sécurité, se situent dans le top des 25 *think tank* les plus influents dans le monde. Ils apportent des analyses prospectives en la matière en développant des réflexions sur la sécurité intérieure, le terrorisme, la stratégie militaire, les armes de destruction massive... « *Dans ce domaine de la sécurité, en particulier, les think tanks soulèvent les questions prioritaires. Certains thèmes largement discutés aux États-Unis, sont quasiment ignorés chez nous, comme la "Révolution dans les affaires militaires", l'infoguerre, la protection des infrastructures vitales contre le cyberterrorisme, etc.* »⁴. Ces institutions élaborent de véritables programmes politiques relatifs à la sécurité, incluant des propositions, des analyses mais aussi des critiques à l'égard des politiques gouvernementales. En ayant recours à une médiatisation de masse de ces idées, le *Council of foreign relation* (CFR) est considéré comme le plus influent en la matière. Le *Center for strategic and international studies* (CSIS) a développé son propre programme de sécurité intérieure et de contre terrorisme, pour proposer des idées visant à l'amélioration de la sécurité des États-Unis et la sécurité de façon globale. Dans la même optique il propose un programme de sécurité internationale, fournissant des analyses constantes des menaces et des opportunités pour les intérêts américains incluant les questions de prolifération, de reconstruction post conflit... Spécialisés dans la problématique terroriste, les centres de recherche de la *Rand corporation* éditent régulièrement sur cette thématique. Sciences, politique, économie, assurance et responsabilité civile, urbanisme ou encore sociologie sont autant de thème abordés sous l'angle du terrorisme. L'influence et la renommée d'un *think tank* réside incontestablement dans sa capacité à anticiper et à trouver la réponse avant qu'il ne soit sollicité par l'État.

En France la réflexion stratégique demeure majoritairement produite par des instances gouvernementales. Toutefois de nombreux *think tank* indépendants proposent des conceptions innovantes en matière de sécurité, tel que *Transit City* qui a intégré les problématiques liées aux catastrophes dans des réflexions portées au premier abord sur la prospective urbaine (voir interview ci-contre) ■



Interview de François Bellanger fondateur de Transit-City

LIREC : Quelle est l'ambition de votre think tank Transit-City ?

François BELLANGER : De façon totalement immodeste, je serai tenté de vous répondre « *Pour penser autrement la ville, la mobilité, l'habitat et les nouveaux modes de vies en émergence dans le monde* ». En effet, ce qui m'a conduit à lancer en 2003, le programme *Transit-City* a été la volonté de décroiser la prospective urbaine en faisant se rencontrer des acteurs économiques qui, de façon étonnante se rencontreraient peu, car étant dans des secteurs d'activités très différents.

Je sais pas si sept ans après on a totalement réussi, mais je constate avec plaisir, que *Transit-City* est aujourd'hui soutenu par une quinzaine de grandes entreprises comme la SNCF, Veolia Environnement, le groupe PSA, Renault, Michelin la Caisse des Dépôts et Consignation, Algéco, Unibail la Centrale de création Urbaine, Orange, Canal+, le VIA et quelques autres promoteurs.

LIREC : « Catastrophic Cities » est un thème que vous abordez régulièrement, pourquoi avoir choisi une appellation crisogène, y voyez-vous le signe de la territorialisation des nouvelles menaces du XXI^e siècle ?

Quelles réflexions y ont d'ores et déjà été abordées ?

FB : C'est un des aspects de notre programme de réflexions qui insiste plus particulièrement sur les conséquences des catastrophes naturelles, industrielles ou militaires sur nos façons de penser, d'imaginer et donc de concevoir les villes de demain. Et c'est pour approfondir cet axe de travail, que nous avons choisi pour thème de cette année 2009/2010, celui des nouvelles menaces. Des nouvelles menaces que nous ne prenons pas du tout de façon négative ou anxio-gène mais comme biais pour nous obliger à regarder le monde de demain sous un autre angle.

Parmi les réflexions prospectives évoquées figurent diverses thématiques telles que :

- « *Et si dans un monde toujours plus inégal, les villes indiennes préfiguraient notre futur urbain ?* »

- « *Et si dans un monde plus chaud et plus sec, la ville arabe devenait un modèle ?* »

- « *Et si dans un monde qui a faim, les villes se transformaient en fermes géantes ?* »

- « *Et si le retour des pandémies nous obligeait à penser notre futur urbain autrement ?* »

Sur les problèmes de sécurité à proprement parler, nous avons organisé :

- « *Et si nous entrions dans une nouvelle époque d'émeutes urbaines ?* » avec Alain Bertho.

- « *Et si on s'intéressait à la façon dont les militaires pensent la ville ?* » avec Gérard Chaliand.

Nous organisons le 19 avril prochain un atelier sur le thème « *Et si l'obsession des menaces criminelles changeait nos façons de penser les villes du futur ?* » avec Xavier Raufer.

Et, comme on ne souhaite pas finir parano, on prépare un atelier pour mai ou juin sur le thème « *Et si on avait trop peur ?* » ou « *Pourquoi cette obsession de la catastrophe ?* ».

LIREC : Pourquoi, selon vous, « la notion de catastrophe serait une formidable opportunité pour repenser la ville de demain » ?

FB : Tout simplement car elle amène une rupture, et nous oblige à revisiter nos certitudes et à repenser autrement demain.

Je suis persuadé que beaucoup d'hommes et d'entreprises, n'agissent que lorsqu'ils sont réellement confrontés à une crise. On le voit aujourd'hui avec des constructeurs automobiles qui – alors qu'on sait tous que le modèle automobile actuel est à bout de souffle – ont commencé à bouger seulement quand ils se sont pris la crise économique en plein figure.

Sur le plan urbain, les deux pays qui ont le plus évolué ces dernières années, sont l'Australie et les États-Unis. Et pourquoi ?

Car ils ont subi de véritables catastrophes qui les ont obligés à tout repenser.

En Australie à cause de la sécheresse et de la hausse des températures, et aux États-Unis suite à Katrina et à l'érosion des côtes en Floride ¹.

(1) « Un rapport tire la sonnette d'alarme : d'ici 2070, Sydney devra faire face à une augmentation des températures de 4.3 degrés et le nombre annuel de jours où les températures dépasseront les 35 degrés sera multiplié par trois. Mais il est d'ores et déjà trop tard pour éviter un réchauffement d'un degré d'ici à 2030 et une baisse de 3 % des précipitations annuelles, en raison des gaz polluants présents dans l'atmosphère » (traduction libre).

LIREC : Pouvez-vous nous citer des exemples d'influence directe qu'ont eu les catastrophes sur l'urbanisme et les modes de vie urbains ?

FB : En 2007, le journal australien *The Sydney Morning Herald* publiait un article titré *Hot, parched and sinking - apocalypse Sydney* (Chaud, desséchée et en cours de naufrage : l'apocalypse à Sydney).

On pouvait y lire : « *SYDNEY faces a temperature rise of up to 4.3 degrees by 2070, and a tripling of the number of days a year when the thermometer soars above 35 degrees, if global greenhouse gas emissions are not cut deeply, a report warns. But it is already too late for the city to avoid a warming of about 1 degree by 2030 as well as a 3 per cent reduction in annual rainfall because of polluting gases present in the atmosphere* »². Ce diagnostic n'était pas nouveau, mais venait rajouter un éclairage encore un peu plus sombre sur l'avenir d'un pays qui vivait depuis déjà près de cinq ans avec une grave sécheresse. Un pays qui, aujourd'hui, a engagé depuis deux ans une véritable réflexion sur le futur visage de ces grandes villes,

notamment par un ambitieux programme de densification destiné à lutter contre l'étalement urbain et la pollution automobile qui y est liée³. En Louisiane, c'est l'architecture des maisons qui a été revue après Katrina⁴. En Hollande ce sujet des inondations est depuis plusieurs années au cœur de toute la prospective urbaine. Au Japon, ce sont évidemment les tremblements de terre et les tsunamis qui sont centraux⁵.

Et je m'aperçois qu'aujourd'hui cette idée de la catastrophe irrigue une bonne partie de la réflexion urbaine dans les pays anglo-saxons, comme le montre la très récente publication de « *Disrupted Cities - When infrastructure fails* » de Stephen Graham, ainsi que l'organisation très régulière dans les grandes universités d'architecture, de séminaires sur ces thématiques de menaces et de catastrophes. En France, on est encore très en retard sur ce sujet, « *Pour un catastrophisme éclairé* » de l'éminent spécialiste Jean-Pierre DUPUY, professeur de philosophie sociale et politique à l'École polytechnique et à l'Université de Stanford, nous donne pourtant matière à réflexion au sujet de la gestion transversale des catastrophes ■

(2) Cf : le rôle des catastrophes sur l'urbanisme australien : <http://transit-city.blogspot.com/2010/01/du-role-des-catastrophes-sur-lurbanisme.html>

(3) Cf : <http://transit-city.blogspot.com/2009/10/rooftop-access.html>

(4) Cf : <http://transit-city.blogspot.com/2008/02/catastrophic-cities-tokyo-en-ruines.html>

EUROPE

La stratégie européenne de sécurité intérieure

Le 25 février dernier, les ministres de l'intérieur de l'Union ont adopté une Stratégie de sécurité intérieure (ISS) européenne. Sur un schéma identique à la Stratégie européenne de sécurité, elle vise à mieux identifier les menaces externes à l'Union, à définir les objectifs stratégiques et à dégager les implications politiques pour l'Europe. Elle définit un modèle européen de sécurité intérieure, qui développe en dix points clefs, les outils essentiels pour combattre les grandes menaces (criminalité, terrorisme, trafic de drogue, traite des êtres humains, trafic d'armes, exploitation sexuelle des mineurs, délinquance économique et corruption, cybercriminalité)¹.

L'Union c'est ainsi dotée d'un comité permanent de coopération opérationnelle en matière de sécurité intérieure (COSI) pour mettre en œuvre cette stratégie. Il aura pour principale tâche de coordonner et évaluer les politiques sécuritaires de l'UE dans le but de faciliter, promouvoir et renforcer la coopération et la coordination opérationnelles effectives. Afin de fournir un état des lieux des mesures opérationnelles de coopération mises en œuvre par les États, une phase d'analyse est engagée jusqu'à octobre 2010. Elle portera sur l'évaluation des menaces de chaque État,

de leurs procédés de gestion de crise ainsi que sur les outils disponibles. L'intérêt sera d'identifier les lacunes et recommander des mesures pour y remédier. Le 11 mars dernier s'est tenue la première réunion du COSI rassemblant des directeurs de police et des hauts responsables des forces de sécurité européennes. Son champ de compétences concerne avant tout les actions opérationnelles « de terrain », telles que l'extension des systèmes d'alerte précoce et de plan NRBC ou la création d'équipes de soutien en cas d'attentats terroristes majeurs. Il aura par ailleurs pour mission d'assister le Conseil dans l'application de la clause de solidarité (article 222 du Traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne) visant à porter assistance à un État membre victime d'une attaque terroriste ou d'une catastrophe naturelle ou d'origine humaine.

Le défi de cette nouvelle stratégie européenne de sécurité s'avère d'autant plus grand que la politique de sécurité intérieure est sujette aux enjeux, aux cadres juridiques et aux outils opérationnels propres à chaque État. La gouvernance européenne apparaît néanmoins inévitable pour assurer une cohérence dans les mesures de sécurité indispensables au maintien d'un espace de libre circulation ■

Pour en savoir plus :

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2010:052:0050:0050:FR:PDF>

(1) Pour accéder au texte du projet de modèle européen de sécurité : <http://register.consilium.europa.eu/pdf/fr/10/st05/st05842-re02.fr.10.pdf>

Des initiatives de l'OCDE à suivre : réseaux de transports et gestion des risques

Les infrastructures de transports existants ont été généralement conçues en tenant compte des conditions climatiques et météorologiques passées. À court terme, des événements météorologiques extrêmes peuvent perturber considérablement le fonctionnement des réseaux de transport. À long terme, l'évolution du climat peut avoir des incidences sur la solidité et la viabilité des réseaux. Deux projets de l'UE (WEATHER – principalement axé sur des scénarios d'intervention d'urgence – et EWENT – concernant plus particulièrement l'évaluation économique) portent sur la vulnérabilité des infrastructures de transport au changement climatique. Pour en limiter l'incidence économique, l'OCDE vient de formuler, des orientations pratiques sur la conception de stratégies d'adaptation viables, ainsi qu'un cadre pour l'amélioration des méthodologies d'évaluation préalable des projets et programmes tenant

compte du changement climatique. Ces travaux sont conçus de manière partenariale dans un cadre fondé sur une approche prenant en compte, à la fois, le risque économique ainsi que l'adaptation et la conception des infrastructures. Ces orientations sont principalement destinées aux administrations chargées des transports.

L'examen des politiques de gestion des risques figure également parmi les enjeux émergents pris en compte dans la réflexion stratégique à long terme de l'OCDE présentée au sein de son Programme sur l'avenir. En 2010 les études de l'organisation porteront principalement sur trois types de risques de grande ampleur : une cyberattaque visant une infrastructure essentielle, l'apparition d'une maladie pandémique et une crise financière. La LIREC reviendra sur les résultats de ces travaux, dès leur publication ■



Par le SERTIT

RECHERCHE ET INNOVATION

Séisme d'Haïti : des cartes par satellite pour aider les secours

Quand une catastrophe naturelle d'ampleur majeure survient, le lieu et l'étendue de la zone affectée sont les éléments prioritaires devant être portés à la connaissance des acteurs de l'urgence. Plus cette première représentation est précise, mieux se fera la première évaluation de l'impact de l'événement et la préparation de la stratégie de réponse.

La cartographie rapide dérivée des images satellites, acquises pendant ou immédiatement après l'événement, peut constituer une source pertinente d'obtention de ces informations. Activé lors du séisme d'Haïti en janvier 2010, le service de cartographie rapide du SERTIT (Service régional de traitement d'image et de télédétection de l'université de Strasbourg) a ainsi pu fournir des informations cartographiques, dérivées d'observations satellites acquises immédiatement après l'événement.

Le service de cartographie rapide du SERTIT

Opérationnel depuis une dizaine d'années, le service de cartographie rapide du SERTIT est disponible 24h/24 et 7j/7. En cas de catastrophe naturelle, ce service peut être



Première évaluation des dommages dans la ville de Port-au-Prince (Haïti), réalisée par le SERTIT 36 heures après le séisme du 12 janvier 2010. Les quartiers représentés en rouge sur la carte sont les plus affectés.

activé directement ou en support à la Charte internationale « Espace et Catastrophes Majeures »¹. Cette dernière permet la mobilisation et la programmation des satellites d'observation de la Terre relevant des agences spatiales membres de cette charte (Agence spatiale européenne-ESA, Centre national d'études spatiales-CNES, Agence spatiale canadienne – CSA, United-States Geological Survey –

(1) Pour en savoir plus : <http://www.disasterscharter.org/web/charter/home>.

USGS,...) et la coordination de l'acquisition d'images en urgence. Ce service fournit ainsi des cartes immédiatement exploitables aux autorités et organismes chargés de la gestion des secours (Monitoring and information centre de l'UE - MIC, ministères, protection civile, préfectures, ONU, ONG,...). Moins de huit heures après réception des données, il transforme les images satellites de la zone touchée en une carte évaluant l'étendue géographique de l'événement et des dégâts. Suivant les données disponibles et les besoins, le service peut compléter cette information par des cartes plus détaillées, des synthèses statistiques sur les dégâts, et pour les zones peu renseignées, il fournit aussi, en exploitant des données satellites d'archive, des cartes de « référence » ou de localisation pour faciliter le repérage sur le terrain.

L'exemple du séisme d'Haïti

Le 12 janvier 2010 à 21h53 UTC (16h53 heure locale), un violent séisme de magnitude 7,3 a secoué Haïti. L'épicentre est localisé à 15km au Sud-Ouest de la capitale Port-au-Prince faisant de nombreux morts et blessés et causant d'importants dégâts. Le 12 janvier 2010 à 23h00 UTC à la demande de la Direction de la sécurité civile française (COGIC), puis, deux heures plus tard, de celle des Nations unies pour le compte de la Mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), la Charte internationale « Espace et Catastrophes Majeures » a été déclenchée afin d'acquérir des images de la zone touchée. Mandaté par l'Europe, dans le cadre du projet GMES SAFER (services opérationnels en réponse aux situations d'urgence), le service de cartographie rapide

du SERTIT a été immédiatement sollicité et s'est mobilisé pour répondre à la demande. En coordination avec le CNES, chef de projet de cette activation de la charte, le service a réalisé la production de cartes dérivées des images satellites acquises en urgence, afin de permettre une localisation précise des zones touchées, et de fournir rapidement un premier bilan des dégâts aux équipes d'intervention présentes sur le terrain telles que la sécurité civile française, la sécurité civile allemande (BBK) et des équipes des Nations unies.

Réceptionnant ainsi les images satellites acquises dans les heures et jours qui ont suivi l'événement, les comparant avec des images d'archives, le service a ainsi produit une dizaine de cartes à des échelles variées (du 1:50 000^e au 1:7500^e) couvrant les villes de Port-au-Prince, Carrefour, Jacmel et Léogane, et permettant la localisation des bâtiments endommagés ou des quartiers dévastés, le repérage des points d'eau ainsi que des zones de rassemblement, ou montrant les fuites d'hydrocarbures dans la baie de Port au Prince. Ces produits cartographiques fournis immédiatement après l'événement pour gérer l'urgence seront aussi utilisés par la suite pour contribuer à organiser la phase de reconstruction.

Sollicité plus de 80 fois depuis sa création, ce service a déjà réalisé plusieurs centaines de cartes relatives à différents types de catastrophes naturelles à travers le monde : inondations, feux, tremblements de terre, tempêtes, cyclones, tsunamis,... Exploitable directement pendant l'urgence, ces données « événementielles » permettent de plus de récolter des informations utiles par la suite pour l'ensemble des phases de la gestion du risque ■

Consultation des cartes du SERTIT : <http://sertit.u-strasbg.fr>

Contact : SERTIT - Bld Sébastien Brant - BP 10413 - 67412 Illkirch Cedex - +33 (0)3 68 85 46 40 – sertit@sertit.u-strasbg.fr

Pollution aux hydrocarbures observée à proximité du terminal pétrolier de Carrefour, dans la banlieue de Port-au-Prince (13 janvier 2010).



Crédits : © SERTIT 2010, © GeoEye 2010

Localisation des bâtiments endommagés et évaluation des dommages par quartier.

(1). Densité de dégâts et zones de rassemblement de la population.



Crédits : © SERTIT 2010, © GeoEye 2010

(2). Exemple du cœur administratif de Port-au-Prince.



Crédits : © SERTIT 2010, © GeoEye 2010

Le recours au WEB 2.0 lors des catastrophes

La rupture à un seuil critique des réseaux de communication traditionnelle est un phénomène quasi inévitable en cas de catastrophe majeure. L'infrastructure sous-jacente à l'utilisation des réseaux sociaux (serveurs d'application, liaisons d'accès terrestres ou mobiles, installations de traitement de données) apparaît en contrepoint suffisamment fiable et résistante lorsque survient une catastrophe. En l'absence de téléphonie, la mobilisation sur internet est de ce fait majeure. Elle sert avant tout à rechercher des proches disparus, au transfert d'informations et d'images. Via Internet, les nouveaux médias offrent tout un potentiel de communication en temps réel, souvent instantanée d'informations, pouvant être exploitées par les services d'urgence et optimiser la collaboration entre secours et population. Cette dernière est celle qui pâtit le plus de cette rupture des réseaux de communication. Dans les premiers instants, le black out de l'information relatif à la nature de l'événement et aux consignes de survie sont des questionnements partagés par l'ensemble de la population directement impactée.

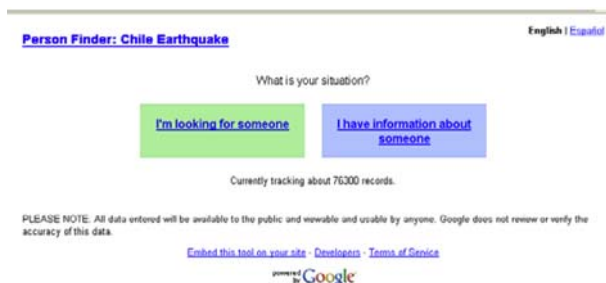
Un facilitateur de l'information destinée aux familles des victimes et aux populations

Les procédés d'intervention des gestionnaires de l'urgence intègrent l'usage de technologies radio et satellites de substitution aux moyens téléphoniques classiques, garantissant leur intervention. Reflétant le concept de village planétaire, la recherche des proches a acquis quant à elle une dimension à échelle mondiale.

Selon l'analyse de la compagnie internet canadienne Multilink ¹, durant le séisme en Haïti, la mobilisation à travers les nouveaux médias a été sans précédent : « *Twitter, Skype, Facebook allaient ouvrir une page de l'histoire. Les nouveaux médias jouent actuellement un rôle comme jamais dans une catastrophe de l'ampleur du Tsunami en Asie du Sud-Est ou du 911* ² : assurer la mobilisation la plus rapide possible, faire circuler l'information, mais aussi consoler, rassurer les millions d'Haïtiens et d'amis d'Haïti désespérés qui recherchent les leurs, optimiser la collaboration. Bref garder le pont ouvert entre Haïti et le reste du monde ! » Ces outils ont servi de moyens de communication traditionnels, les réseaux de téléphonie étant inexploitable.

Mais les technologies du web 2.0, ont bien d'autres fonctionnalités dont cette caractéristique qui leur est propre : mettre à contribution les internautes. Dans les heures qui ont suivi le séisme et les tsunamis qui ont touché le Chili, Google a mis en ligne un nouvel outil : **Person Finder: Chile Earthquake** ³. L'interface permet d'obtenir ou de donner des informations pour localiser

une personne, en proposant deux rubriques : « *je cherche quelqu'un* » et « *j'ai des informations à propos de quelqu'un* ».



La fondation casques rouges ⁴ va plus loin, en proposant prochainement un outil de recherche humanitaire mondial des disparus du nom de **Missing**. Il permettra de centraliser les informations dans les premières heures suivant la crise. Les familles des victimes seront mises à contribution pour créer une fiche personnalisée de la personne disparue, les intervenants sur le terrain (ONG, hôpitaux, morgues, centres de secours, ambassades, populations locales...) pourront apporter leurs témoignages. Photos, vidéos, web instantané, géo-localisation, micro-blogging... seront autant de sources d'informations prises en compte par le moteur de corrélation.

Les médias traditionnels ont eu, eux aussi, massivement recours aux informations publiées sur internet. Les interviews, témoignages ainsi que de nombreuses images ont été récoltées sur la toile et notamment sur *Twitter* et *Facebook*. Des vidéos en direct diffusées sur *Skype* par des internautes ont été retransmises sur certaines chaînes d'information internationale lors du séisme au Chili. Pour

(1) Premier fournisseur de services internet en Haïti

(2) Note de la rédaction : 11 septembre 2001

<http://www.michelleblanc.com/2010/01/16/primeur-haiti-comment-internet-est-il-encore-possible-depuis-port-au-prince/>

(3) <http://chilepersonfinder.appspot.com/>

(4) www.casques-rouges.org

tenir informé un public de masse, les nouveaux vecteurs de cette communication doivent être ceux des autorités. Lieux privilégiés d'expression des témoins, l'instantanéité de l'information, son relais, et son commentaire, nécessitent une stratégie de communication adéquate. La véracité des informations n'est pas toujours garantie, l'emploi de sources inconnues issues de la société civile peut mener à certains abus informationnels relayés par les médias.

Un allié efficace de la réponse d'urgence

Les nouveaux médias ont permis l'essor de nombreux services internet pour assister les équipes de secours dans la mise en œuvre des mesures d'urgence sur le terrain. Peu intégrés dans les stratégies d'intervention des secouristes européens lors d'une catastrophe, ces outils sont régulièrement mis à contribution dans les interventions d'urgence et notamment lorsque que les moyens de communication traditionnels connaissent une rupture critique. **Ushahidi**⁵ est une plateforme de communication qui a connu un véritable élan mondial ces deux dernières années. Elle permet l'agrégation des informations en provenance des populations sinistrées (SMS, e-mail, site internet Ushahidi.com). Les séismes qui ont secoué Haïti et le Chili ont une nouvelle fois démontré son efficacité. Ce service propose notamment une cartographie des événements. Extrêmement actif lors de la catastrophe en Haïti, les informations rapportées ont directement été exploitées par les gardes-côtes américains (personnes bloquées, manque de nourriture...). Cette plateforme peut contribuer à détecter précocement les zones à risques suite à la convergence de message dans un lieu donné. Les secouristes présents sur le terrain peuvent spécifier leur zone géographique d'intérêt et recevoir l'ensemble des demandes de secours émanant du voisinage immédiat. Afin d'adapter au mieux la réponse, les intervenants peuvent également sélectionner le type d'alerte (pillages, pénurie alimentaire...) qu'ils souhaitent recevoir. 48 heures après le séisme au Chili, 100 rapports de situation avaient été cartographiés sur la plateforme Ushahidi-Chili.

La communication vers les survivants à la suite de l'urgence demeure elle aussi essentielle. Afin de maintenir le flux d'informations vers les populations sinistrées, les nouvelles technologies de la communication offrent de multiples possibilités exploitées par les organismes humanitaires. La Fondation Thomson Reuters et la Fédération internationale des sociétés de la Croix Rouge et du Croissant Rouge sont à l'origine d'une initiative destinée en premier lieu aux survivants. Ce service d'information d'urgence, l'*Emergency information service* (EIS)⁶ permet de transmettre des informations en provenance des autorités et des médias locaux, ainsi que des consignes sanitaires, par l'envoi de SMS aux populations présentes dans la zone sinistrée. En amont, les lacunes de la communication et de l'alerte sont souvent le fruit d'un manque de sensibilisation des populations. Un message personnalisé par SMS constitue un message ciblé, rendant de ce fait le public plus réceptif.

Par ailleurs, certaines polices locales américaines consultent des réseaux sociaux comme *Twitter* pour bénéficier d'une vision plus précise des événements. Le ministère de la sécurité intérieure américain (*Department of homeland security* - DHS) étudie la possibilité de formaliser ces emplois. Les services de secours (police, sapeurs-pompiers, secouristes, agence fédérale de gestion de crise - FEMA) peuvent en effet tirer avantage des témoignages publics, améliorer leurs réponses, ainsi qu'adapter les consignes à destination des populations selon le DHS.

Toute une convergence de facteurs à la fois technique et sociétale, laissent à penser qu'Internet va très rapidement s'ériger comme une source incontournable d'information lors d'une catastrophe. Sans remplacer les modes de communication traditionnels, eux-mêmes assujettis à ces nouveaux flux d'informations, ils seront intégrés aux procédés gouvernementaux d'intervention d'urgence et de communication de crise. Outil collaboratif par excellence, leurs potentialités d'utilisation dans l'ensemble des phases de gestion du risque et de la crise sont innombrables et les recherches en la matière prolifèrent. Le caractère mobile de ces applications (*via smart phone*, ordinateur portable...) en fait des outils d'autant plus intéressants qu'ils permettent de localiser les victimes potentielles et de rester en contact direct avec les sinistrés ■

(5) <http://blog.ushahidi.com/>

(6) <http://www.foundation.reuters.com/trust.org/page/files/eis.html>



Agenda

23 mars 2010, Paris, École nationale supérieure

Journée scientifique : Gérer le risque météorologique, tempêtes et systèmes convectifs

Pour plus d'informations : http://www.smf.asso.fr/gérer_risque_meteo.html

23 au 26 mars 2010, Paris

Salon RFID

Pour plus d'informations : <http://www.rfid-show.com/>

24 et 25 mars 2010, Paris

Colloque scientifique du Comité Scientifique et Technique de la Société Hydrotechnique de France : "Risque inondation en Ile-de-France, 100 ans après les crues de 1910"

Pour plus d'informations : http://www.shf.asso.fr/upload/manifestation_programme105.pdf

24 et 25 mars 2010, Lyon, École nationale supérieure

Le risque industriel : une question de sciences humaines et sociales

Pour plus d'informations : <http://www.ens-lyon.eu>

27 mars 2010, Paris

Les grandes métropoles au risque de l'eau. Institut de Géographie, Paris

Pour plus d'informations : <http://calenda.revues.org/nouvelle15791.html>

Du 14 au 15 avril 2010, Londres, Olympia National Hall

Counter Terror Expo

Pour plus d'informations : www.counterterrorexp.com

Cette lettre d'information est disponible après inscription à l'adresse : **lirec-inhes@interieur.gouv.fr**

INHESJ – Département Risques et Crises

Chef du département : Gérard Pardini – Rédacteur : Nacéra Amraoui

Les informations contenues dans ce document sont issues de sources ouvertes et ne sauraient être interprétées comme une position officielle ou officieuse de ses rédacteurs ou des services de l'État.

Faites nous parvenir régulièrement sur lirec-inhes@interieur.gouv.fr toute information concernant un événement, une manifestation : nous la diffuserons.

Site internet de l'INHESJ : www.inhesj.fr/



INHESJ
INSTITUT NATIONAL
DES HAUTES ÉTUDES
DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE



QUATRE GRANDS PROGRAMMES DE FORMATION

Les formations à la gestion de crise de type NRBC à destination du ministère de l'Intérieur

Depuis janvier 2007, le ministère de l'Intérieur a confié à l'INHESJ la formation du corps préfectoral et des corps de direction des forces de sécurité à la gestion de crise de type NRBC. Les sessions ont lieu mensuellement et se déroulent sur deux jours.



Pour plus de renseignements : Louis BARAT
louis.barat@interieur.gouv.fr – Tél. : 01.55.84.54.31



Les formations à la gestion de crise à destination de l'Éducation nationale

L'INHESJ a également été chargé en 2009 par le ministère de l'Éducation nationale, d'assurer une formation relative à la sécurisation des établissements scolaires les plus exposés aux risques de violence.

Sensibilisation à la gestion de crise des élèves de l'ENA et de l'INET

L'INHESJ assure la formation de sensibilisation à la gestion de crise des promotions entrantes de l'École Nationale d'Administration et de l'Institut National des Études Territoriales.

Des formations à destination des entreprises : Maîtrisez la crise

Pour prendre en compte la spécificité des crises touchant les entreprises et répondre à leurs besoins, l'INHESJ est associé à des acteurs privés pour proposer la réalisation d'exercices adaptés à l'environnement et aux spécificités de l'entreprise. Ces mises en situation sont créées avec des scénarios et une pédagogie développés à l'usage exclusif de l'utilisateur.

Pour plus de renseignements : Carole DAUTUN
carole.dautun@interieur.gouv.fr – Tél. : 01.55.84.53.71